

CTA 14 octobre 2021

RIFSEEP-ACADEMIE DE LYON

RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

CARTOGRAPHIE DES FONCTIONS 2021 : CORPS DES INGENIEURS D'ETUDE (IGE)

Groupe de fonctions	Fonctions types	Fonctions académiques	IGE Classe normale	IGE Hors classe
<b>Groupe 1</b> Fonctions de définition et de pilotage de processus, de projets, de protocoles et/ou de programmes complexes Fonctions d'encadrement élevé Fonctions d'ingénierie à forte technicité ou à forte expertise	<b>Services académiques :</b> - Chef de division en rectorat ; - Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) à forte responsabilité ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel à fortes responsabilités ou expert de haut niveau.	<b>Services académiques :</b> - Directeur en rectorat ; - Fonction de pilotage à forte responsabilité ; - Expert de haut niveau.	<b>10 250</b>	<b>13 325</b>
<b>Groupe 2</b> Fonctions d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de processus, de projet, de protocole et/ou programme complexe Fonctions d'encadrement intermédiaire Fonctions de conception et de développement de méthodes, de programmes et/ou de techniques d'expérimentation	<b>Services académiques :</b> - Adjoint à un chef de division en rectorat ; - Chef de division en DSDEN et vice-rectorats ; - Secrétaire général adjoint de vice-rectorat ; - Chef de services mutualisés (rectorat et services départementaux) non classé en groupe 1 ; Chef de bureau de rectorat ; - Cadre transversal rattaché à la direction ; - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel – fonctions complexes ou expert de haut niveau non classé en groupe 1.	<b>Services académiques :</b> - Adjoint au directeur en rectorat ; - Chef de bureau au rectorat ; - Fonction de pilotage à forte responsabilité non classé en groupe 1 ; - Fonctions complexes ou expert de haut niveau non classé en groupe 1.	<b>8 713</b>	<b>9 225</b>
<b>Groupe 3</b> Fonctions d'études et/ou de conception Fonctions de préparation et de mise en œuvre de protocoles scientifiques et/ou techniques telles que définies dans Referens	<b>Services académiques :</b> - Chargé de développement, chargé d'exploitation, chargé de pilotage ou chargé d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel non classé en groupe 2 ; - Chef de bureau en DSDEN.	<b>Services académiques :</b> (activités usuelles – fiches métiers Referens) - Administrateur des systèmes d'information ; - Responsable assistance support ; - Administrateur des systèmes et réseaux ; - Administrateur de bases de données/intégrateur d'applications ; - Ingénieur en ingénierie logicielle ; - Ingénieur statisticien ; Chargé d'opérations immobilières ; - Chargée de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier.	<b>7 688</b>	<b>8 200</b>

**Majoration de 20% des montants de référence pour les agents de la BAP E exerçant un métier en tension dans le domaine numérique : ingénierie des systèmes d'information, ingénierie technique et de production, ingénierie logicielle**